Satan a certes peur de toi ô ‘Umar ! J’étais assis et elle jouait du tambourin ; puis Abû Bakr est entré et elle jouait du tambourin ; ensuite, ‘Alî est entré et elle jouait du tambourin, puis ‘Uthmân est entré et elle jouait du tambourin. Mais lorsque toi tu es entré, ô ‘Umar, elle a jeté le tambourin !

Buraydah (qu’Allah l’agrée) relate : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) sortit pour certaines de ses expéditions militaires ; lorsqu’il revint, une jeune servante noire vint à lui et lui dit : " Ô Messager d’Allah ! J’avais formulé comme vœu que si Allah te ramenait sain et sauf, je jouerai du tambourin (« Ad-Duff ») devant toi et que je chanterai ! " Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) dit alors : " Si tu en avais fait le vœu, alors joue pour moi. Sinon, ne le fait pas ! " Elle se mit alors à jouer du tambourin et, pendant qu’elle jouait, Abû Bakr entra. Ensuite, et toujours pendant qu’elle jouait, ce fut ‘Alî qui entra, puis ‘Uthmân entra alors qu’elle jouait encore. Enfin, ‘Umar entra. Là, elle jeta le tambourin sous son postérieur et s’assit sur lui ! Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) dit alors : " Satan a certes peur de toi ô ‘Umar ! J’étais assis et elle jouait du tambourin ; puis Abû Bakr est entré et elle jouait du tambourin ; ensuite, ‘Alî est entré et elle jouait du tambourin, puis ‘Uthmân est entré et elle jouait du tambourin. Mais lorsque toi tu es entré, ô ‘Umar, elle a jeté le tambourin ! " »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Aḥmad]

Lorsque le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) est revenu sain et sauf de l’une de ses campagnes militaires en ayant triomphé, une jeune servante noire est venue à lui et lui a dit : « Ô Messager d’Allah ! J’avais formulé comme vœu que si Allah te ramenait sain et sauf, je jouerai du tambourin (« Ad-Duff ») devant toi et que je chanterai ! » Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) lui dit alors : « Si tu avais fait un vœu, respecte ton vœu et joue pour moi du tambourin. Mais, si tu n’avais pas fait de vœu, alors ne le fais pas ! » Elle se mit alors à jouer du tambourin et pendant qu’elle jouait Abû Bakr entra, ensuite et toujours pendant qu’elle jouait, ce fut ‘Alî qui entra, puis ‘Uthmân entra alors qu’elle était toujours en train de jouer. Enfin, ‘Umar entra et là elle jeta le tambourin en dessous d’elle et s’assit sur lui afin de le cacher de ’Umar par appréhension et [à cause de la] crainte que sa personne [inspirait]. Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a alors dit : « Satan a certes peur de toi ô ‘Umar ! J’étais assis et elle jouait du tambourin ; puis Abû Bakr est entré et elle jouait du tambourin ; ensuite, ‘Alî est entré et elle jouait du tambourin, puis ‘Uthmân est entré et elle jouait du tambourin. Mais lorsque toi tu es entré, ô ‘Umar, elle a jeté le tambourin ! ». L’interdiction des instruments de musique constitue un consensus unanime entre les savants et ceci est

prouvé dans de très nombreux textes [religieux]. La seule exception est le tambourin (« Ad-Duff ») au cours des évènements festifs féminins comme les fêtes de mariage et les fêtes du ‘Îd. Quant à ce qui est rapporté dans ce hadith, cela concerne le retour (et la venue) de la personne noble qui s’est absentée.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10564